

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE & RÈGLEMENT INTÉRIEUR 2022

Afin que vos vacances vous soient les plus agréables possibles, et que vous puissiez profiter de toutes les prestations des établissements au cours de la saison en toute sérénité, nous vous demandons de lire attentivement les Conditions Générales de Vente ci-dessous. Nous vous informons que le fait d'effectuer une réservation implique l'acceptation complète de celles-ci.

1. CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

PRÉAMBULE

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à toutes les prestations proposées dans le Catalogue et le site internet www.ms-vacances.com ou tout autre support de communication. Le contenu du catalogue et du site internet a vocation à informer les clients. Certaines des prestations proposées peuvent être sujettes à modification en fonction du taux de remplissage et/ou être accessibles à certaines dates uniquement dans la saison. Conformément au Code du Tourisme, MS Vacances se réserve le droit d'apporter des modifications aux informations présentes dans le catalogue et/ou sur le site internet. En cas de modifications importantes, celles-ci seront communiquées sur www.ms-vacances.com par le biais d'Erratum.

1.1. PRIX

- Les tarifs indiqués dans le catalogue sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles de modifications et valables uniquement sur la saison en cours.
- La prestation aura lieu au tarif en vigueur au moment de l'enregistrement de l'option ou de la réservation.
- Un devis pour un séjour ne garantit aucune place ni aucun prix.
- Les tarifs sont susceptibles d'évoluer sans préavis.
- Les tarifs sont indiqués TTC. Toute modification du taux de TVA entraînera une modification du tarif.

1.2. CONDITIONS DE RÉSERVATION

- Toute personne contractante doit être âgée d'au moins 18 ans et être dans la capacité juridique de contracter et ne pas être sous tutelle ou curatelle. MS Vacances se réserve en tout état de cause la possibilité d'imposer la signature d'une décharge engageant le contractant et ses participants à respecter les consignes et règles définies.
- Le contractant doit obligatoirement être présent pendant toute la durée du séjour.
- La réservation sera valable uniquement après accord du Groupe MS Vacances et paiement des sommes demandées.
- Si la réservation s'effectue par téléphone, un contrat de vente sera envoyé au contractant. Celui-ci est tenu de vérifier toutes les informations présentes. Les conseillers MS Vacances ont vocation à informer et conseiller les clients et ne sauraient être tenus responsables en cas de désaccord sur le séjour réservé. Le fait d'effectuer le paiement des sommes demandées entraîne l'acceptation ferme et définitive du contrat de vente établi par MS Vacances.
- Si la réservation est effectuée en ligne sur www.ms-vacances.com, il est précisé qu'une fois le règlement effectué la réservation est ferme et définitive. Toutefois, MS Vacances se réserve la possibilité de modifier ou annuler la réservation. Un e-mail de validation du service réservation sera envoyé au contractant dans un délai de 24 heures jours ouvrés.
- Enfin, toute arrivée effectuée sans réservation au préalable entraînera l'adhésion aux présentes Conditions Générales de Vente à compter de la mise à disposition de l'emplacement. Les Conditions sont affichées dans l'enceinte du Club ou consultables sur www.ms-vacances.com. Elles pourront également être remises gratuitement sur demande.
- MS Vacances est libre d'accepter ou de refuser toutes demandes de réservation, en fonction de la disponibilité ou tout autre motif légitime.
- La réservation d'un emplacement ou d'une location est faite à titre strictement personnel. Vous ne pouvez en aucun cas sous-louer ni céder ou concéder à titre votre réservation sans l'accord express et préalable du groupe MS Vacances.
- Toute personne âgée de moins de 18 ans doit obligatoirement être accompagnée par son représentant légal, assurant sa garde pendant toute la durée du séjour.
- Il est précisé que le tarif applicable est fixé en fonction de l'âge des personnes au cours du séjour et non de

l'âge le jour de la réservation.

- L'attribution de l'hébergement s'effectue uniquement sur place, par MS Vacances et ne peut être réservée à l'avance. MS Vacances ne peut garantir les demandes particulières (numéro, ou autres...) faites lors d'une réservation et ne saurait être tenue responsable dans le cas où celles-ci ne seraient satisfaites. Aucune indemnité ne sera due. Le numéro d'emplacement vous sera communiqué au moment de l'enregistrement, le jour de votre arrivée. Uniquement après accord de la Direction, la ou les demandes acceptées le jour de l'arrivée, feront automatiquement l'objet d'une facturation supplémentaire.
- Toutes demandes adressées par le contractant dans un délai de 7 jours avant l'arrivée ne pourront être prises en compte, et n'auront donc aucune valeur contraignante et contractuelle.
- MS Vacances se réserve également la possibilité de rectifier le prix indiqué au contractant lors de sa réservation sur le site internet www.ms-vacances.com en cas d'erreur matérielle manifeste de celui-ci, résultant notamment d'un «bug» informatique. Pour connaître le prix exact en vigueur, contacter le Service Réservation au 0253 817 000.
- Le contractant est tenu de vérifier que le séjour réservé correspond entièrement à ses attentes (hébergement, équipements, dates de séjour...).
- Les conseillers MS Vacances ont vocation à informer et conseiller les clients et ne sauront être tenus responsables en cas de désaccord sur le séjour réservé après validation du contrat.

1.2.1 Emplacement Camping

- La Formule STANDARD comprend l'emplacement pour 2 personnes, le véhicule, l'accès aux sanitaires, une caravane, une toile de tente ou un camping-car.
- La Formule CONFORT comprend la Formule STANDARD, plus l'électricité.
- La Formule GRAND CONFORT comprend la Formule CONFORT, plus l'eau et l'évacuation.
- La capacité maximale d'accueil est de 6 personnes. MS Vacances se réserve le droit de refuser l'accès à l'établissement aux vacanciers arrivant avec un nombre de personnes excédant la capacité d'accueil indiquée, étant précisé qu'un enfant compte pour une personne.
- Il est impératif de nous communiquer, à la réservation, le détail exact de tous les équipements à installer durant le séjour. En cas d'informations manquantes et/ou erronées, MS Vacances décline toute responsabilité quant à l'emplacement attribué.

1.2.2 Location

MS Vacances vous propose plusieurs gammes de locatifs allant de 2 à 8 personnes. Le premier chiffre correspond à la capacité conseillée par MS Vacances et le second à la capacité maximale d'accueil. MS Vacances se verra dans l'obligation de refuser l'accès à l'établissement aux vacanciers arrivant avec un nombre de personnes excédant la capacité d'accueil maximale indiquée, étant précisé qu'un enfant compte pour une personne. Le non-respect de cette règle entraînera automatiquement une facturation supplémentaire, fixée par MS Vacances.

1.2.3. Frais de Réservation

- Les frais de réservation téléphoniques sont de 15€ pour les séjours de 1 à 5 nuits et de 30€ pour les séjours de 6 nuits et plus.
- Les frais de réservation Web sont de 12€ si la réservation s'effectue en ligne sur www.ms-vacances.com.
- Les frais de réservation sont dus à la réservation.

1.2.4. Taxe/redevance de séjour et Redevance Ordures Ménagères

- Le contractant devra s'acquitter du règlement de la taxe/redevance de séjour sur la base tarifaire 2021, sous réserve de modification pour 2022.
- Une redevance ordures ménagères sera facturée à chaque contractant au tarif de 0.95€/nuît, soit 6.65€/semaine pour financer la collecte de vos déchets, pendant votre séjour.

1.2.5. Offres Spéciales

Les offres spéciales proposées par MS Vacances, qu'elles soient intemporelles ou ponctuelles, sont non rétroactives, non cumulables entre elles et sous réserve de disponibilité à la réservation, valables sur le montant du séjour hors suppléments, taxes, redevance et frais. Les offres spéciales s'entendent en premier lieu aux conditions particulières de l'offre (disponibles sur www.ms-vacances.com ou auprès de nos conseillers) puis aux conditions générales de vente en vigueur. Les offres spéciales proposées par MS Vacances peuvent être modifiées, supprimées et réactivées à tout moment.

1.2.6. Bons cadeaux

- Les bons cadeaux proposés par MS Vacances sont non rétroactifs, non cumulables, non échangeables, non remboursables, et sous réserve d'acceptation & de disponibilités à la réservation. Valable une fois, sur remise de votre bon original. Les bons cadeaux s'entendent en premier lieu aux conditions particulières du bon puis aux présentes Conditions Générales de Vente.
- En conformité avec le Code du Tourisme, vous pouvez céder votre bon cadeau si le cessionnaire remplit les mêmes conditions (mêmes dates de séjour, même hébergement...) que vous et jusqu'à 7 jours de l'arrivée. Dans cette hypothèse, vous devrez impérativement nous en informer (Lettre RAR, mail) en indiquant précisément le nom, le prénom, l'adresse du cessionnaire et des participants. Un nouveau Contrat sera établi au nom du cessionnaire. La cession du Contrat entraîne des frais de traitement de 30€.

1.2.7. Garantie Sérénité

- Dans le cadre de la crise sanitaire COVID-19, MS Vacances peut vous proposer la Garantie Sérénité, qui permet d'assouplir les conditions de modifications et de résiliation.
- Elle est non-rétroactive et peut être modifiée, supprimée et réactivée à tout moment.
- Comment savoir si vous bénéficiez de la Garantie Sérénité ? Se référer au détail de votre séjour.

1.3. CONDITIONS DE PAIEMENT

1.3.1. Emplacement Camping

- Pour les réservations effectuées à plus de 30 jours avant le début du séjour, un acompte de 30% du montant du séjour (calculé hors frais de réservation et assurance annulation payables à la réservation) doit être réglé sous 7 jours afin de confirmer définitivement votre réservation.
- Pour les réservations effectuées à moins de 30 jours avant le début du séjour, un acompte de 30% du montant du séjour (calculé hors frais de réservation et assurance annulation payables à la réservation) doit être réglé à la réservation afin de confirmer définitivement votre réservation.
- Le solde doit être payé le jour de votre arrivée et ce avant la mise à disposition de votre emplacement.

1.3.2. Locations

- Pour les réservations effectuées à plus de 30 jours avant le début du séjour, un acompte de 30% du montant du séjour (calculé hors frais de réservation et assurance annulation payables à la réservation) doit être réglé sous 7 jours afin de confirmer définitivement votre réservation. Le solde doit être impérativement réglé au plus tard 30 jours avant la date du début du séjour et sans qu'il n'y ait besoin d'un quelconque rappel de la part de MS Vacances.
- Pour les réservations effectuées à moins de 30 jours avant le début du séjour, le règlement du solde du séjour doit être fait à la réservation. Celui-ci doit être obligatoirement réglé par carte bancaire.

1.3.3. Mode de paiement

- A plus de 30 jours avant l'arrivée, les campeurs et locataires pourront utiliser les modes de paiement suivants : chèque bancaire, carte bancaire (Visa & MasterCard), chèques vacances, e-chèques-vacances, virement bancaire et chèques vacances connect. Pour les règlements en chèques-vacances-connect, e-chèques-vacances et/ou virement bancaire contacter le Service Réservation MS Vacances.

- A moins de 30 jours, seuls les règlements par carte bancaire (Visa & MasterCard), seront acceptés.
- Il est rappelé que les règlements en espèces sont acceptés dans la limite du montant légal autorisé.
- En cas de non-respect des délais de paiements indiqués ci-dessus, MS Vacances se réserve le droit de procéder au recouvrement des sommes dues par tous moyens. Par ailleurs, à défaut de recevoir le règlement du solde dans les délais, MS Vacances se réserve le droit d'annuler la réservation et de conserver, à titre d'indemnité forfaitaire, les sommes déjà versées.
- Pour tout envoi de chèques vacances, nous vous conseillons vivement de faire un envoi en « valeur déclarée ». Dans le cas contraire, MS Vacances décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol durant l'acheminement de votre règlement. Les chèques vacances doivent nous être remis avec leurs talons d'origine. Le champ "Nom du titulaire" doit obligatoirement être rempli, ils doivent être tous détachés du chéquier et non agrafés, scotchés... sur quelconque support. MS Vacances se réserve la possibilité de facturer des frais supplémentaires de 10€ en cas de non-respect des consignes.

1.4. MODIFICATIONS & ANNULATIONS

1.4.1. Droit de rétractation

Il est préalablement rappelé que le contractant ne bénéficie pas du droit de rétractation conformément à l'article L221-28-12 du Code de la Consommation.

1.4.2. Assurance Annulation

MS Vacances vous propose de souscrire à une assurance annulation, incluant l'extension Covid-19, qui reste facultative mais fortement conseillée (3.7% du montant du séjour). Elle prend en charge sous certaines conditions⁽¹⁾ le remboursement de tout ou partie de votre séjour. L'assurance annulation ne peut être souscrite et payée qu'au moment de la réservation.

(1) Détail des conditions sur www.ms-vacances.com

1.4.3. Modifications

- Sans préjudice du fait que le paiement intégral du solde est dû avant l'arrivée, toute modification à la demande du client est possible et peut entraîner des frais de modification en application du barème ci-dessous.
- Les demandes de modification devront impérativement être notifiées au service réservation MS Vacances par téléphone ou par écrit (lettre RAR, email...). La date retenue pour définir les frais de modification dus sera la date de l'émission de la Lettre RAR, le cachet de la poste faisant foi, ou encore la date de réception de l'email ou de l'appel.
- Toute demande de modification reste sous réserve de disponibilité et d'acceptation par le groupe MS Vacances.
- Tout changement de votre fait, qui donnerait lieu à une modification du prix à la baisse, ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement. Dans le cas où les sommes déjà versées par le client sont supérieures au montant total du nouveau séjour, un avoir de la différence sera édité. Cet avoir est non-remboursable et utilisable sur la saison en cours uniquement.

Date de modification (date d'arrivée non comprise)	A 45 jours et + avant le début du séjour	De 44 jours à 30 jours avant le début du séjour	De 29 jours jusqu'à la date de début du séjour
Modification pour un séjour à la baisse	Gratuit	40€	60€
Modification pour un séjour à la hausse	Gratuit	Gratuit	Gratuit

- Dans le cas contraire, pour tout changement de votre fait, qui donnerait lieu à une modification du prix à la hausse, le montant dû vous sera facturé et aucun frais de modification ne sera appliqué.
- Dans le cas où le contractant souhaite prolonger son séjour, le tarif en vigueur sera appliqué.
- En conformité avec le Code du Tourisme, vous pouvez céder votre contrat si le cessionnaire remplit les mêmes conditions (mêmes dates de séjour, même hébergement...) que vous et jusqu'à 7 jours du départ. Dans cette hypothèse, vous devrez impérativement nous en informer (Lettre RAR, email) en indiquant précisément le nom, le prénom, l'adresse du cessionnaire et des participants. Un nouveau Contrat sera établi au nom du cessionnaire. La cession du Contrat entraîne des frais de traitement de 30€.

1.4.4. Annulations

- Toutes arrivées tardives, départs anticipés, annulations... de votre fait ne pourront donner lieu à aucun remboursement. Vous devez aviser l'établissement de tout retard éventuel de votre arrivée, afin de conserver votre location. L'établissement se réserve le droit de disposer de la location ou de l'emplacement prévu s'il restait sans nouvelle 24 heures après la date d'arrivée prévue. Les règlements effectués ne seront pas rem-

boursés.

- MS Vacances se réserve le droit de mettre un terme au contrat qui lie les deux parties, en cas de non-respect des Conditions Générales et du Règlement Intérieur de l'établissement. Cette rupture de contrat ne donnera lieu à aucun remboursement. Le contractant ne pourra tirer argument du non retrait du courrier adressé en AR, ou du refus de signature du récépissé.
- Si, avant le départ, MS Vacances est amené de son fait à résilier le contrat qui lie les deux parties, il sera proposé à celui-ci, en fonction des disponibilités, un nouveau séjour ou remboursement de tout ou partie de celui-ci. Dans le cas où le contractant valide cette proposition, aucune indemnité ne lui sera due et si le prix de ce dernier est inférieur au prix du séjour initial, la différence sera déduite ou remboursée.
- Les demandes d'annulation devront impérativement être notifiées au Service Réservation MS Vacances par lettre RAR, email...

1.5. VOTRE SÉJOUR

1.5.1. Arrivée

- MS Vacances se réserve le droit de vérifier l'exactitude des informations contenues sur le contrat de réservation et autres documents transmis et remplis par le soin du vacancier. Dans le cas où certaines informations essentielles s'avèrent erronées (ex : identité, nombre de personnes...), l'établissement se réserve le droit de résilier le contrat de plein droit et sans formalité ni indemnité.
- L'emplacement est à votre disposition à partir de 14h (15h en basse-saison) et après règlement du solde du séjour. Dans le cas où le Service Réservation reste sans nouvelle du contractant à J+1, MS Vacances se verra dans l'obligation de facturer l'acompte et de mettre un terme au contrat.
- Le locatif est à votre disposition à partir de 15h.
- Une empreinte de carte bancaire vous sera demandée pour la caution - hébergement & ménage :

CAUTION HÉBERGEMENT : 200€

CAUTION MÉNAGE :

Campeurs : 70€	Game 2 : 130€
Game 5 (sans sanitaires) : 130€	Game 4 : 140€
Game 4/5, 5 et 4/6 : 150€	Game 5/7 : 160€
Game 6 et 6/8 : 180€	Game 8 : 200€
Game 4 et 5 (2 salles d'eau) : 180€	Game 6 et 6/8 (2 salles d'eau) : 210€
Game 8 (2 salles d'eau) : 230€	Game 6 + 2 (3 salles d'eau) : 290€

1.5.2. Pendant votre séjour

- MS Vacances ne saurait être tenu pour responsable des vols d'objets de valeur... non déposés dans l'un des coffres forts. L'établissement décline toute responsabilité en cas de vols, incendies, intempéries... et en cas d'incidents relevant de la responsabilité civile du vacancier. Tous les clients doivent se conformer aux dispositions du Règlement Intérieur.
- Chaque contractant en titre est responsable des troubles et nuisances causés par les personnes qui séjournent avec lui ou qui lui rendent visite.
- MS Vacances attire l'attention des vacanciers sur le fait que les Clubs enfants sont accessibles pour les enfants ayant 4 ans révolus, aucune dérogation ne pourra être accordée. De ce fait, l'inscription ne pourra se faire que dans le cas où ce dernier a l'âge requis le jour de l'arrivée. L'inscription pourra être refusée si le quota pour la tranche d'âge dont relève l'enfant à inscrire est déjà atteint.
- La responsabilité de l'établissement ne pourra être engagée en cas de dysfonctionnement du réseau Wi-Fi, celui-ci étant tributaire de la réception satellitaire. L'accès Wi-Fi est soumis à certaines conditions, disponibles en réception ou sur simple demande au 0253 817 000.
- Sur place, les diverses dépenses ne pourront être réglées en chèque bancaire.
- Prestations, Services, Activités... Il est rappelé qu'un nombre insuffisant de clients constitue un motif valable d'annulation et/ou de fermeture par MS Vacances, sans que cette annulation et/ou fermeture ouvre droit à une indemnisation à quelque titre que ce soit.

1.5.3. Départ

- L'emplacement camping doit être libéré au plus tard à 12h et 10h pour les locatifs. Pour tout départ retardé, il vous sera facturé 20€ par demi-heure supplémentaire.
- Avant le départ, le séjour doit être soldé (ensemble des suppléments/dépenses souscrits sur place et non-réglés).

- Tout crédit non consommé ne pourra donner lieu à une demande de remboursement ou d'avoir d'aucune sorte.
- Le jour de votre départ, il vous est demandé de restituer votre hébergement ou emplacement vide de tout effet personnel. En fonction des prestations souscrites (forfait ménage, hébergement de gamme PRIVILEGE, ...), les consignes de nettoyage vous seront remises le jour de votre arrivée (ou sur demande au Service Réservation), vous indiquant la check-list de ce qui vous est demandé.
- Dans le cas où la location ou l'emplacement n'aurait pas été nettoyé au départ et/ou des détériorations seraient constatées, une facturation supplémentaire sera appliquée.
- Le forfait ménage reste sous réserve de disponibilité et ne pourra plus être souscrit à moins de 48h du départ.
- La caution vous sera restituée après le contrôle de nos équipes, sous 10 jours.

FORFAIT MÉNAGE :

Game 2 : 80€	Game 5 (sans sanitaires) : 80€
Game 4 : 90€	Game 4/5, 5 et 4/6 : 100€
Game 5/7 : 110€	Game 6 et 6/8 : 130€
Game 8 : 150€	Game 4 et 5 (2 salles d'eau) : 130€
Game 6 et 6/8 (2 salles d'eau) : 160€	Game 8 (2 salles d'eau) : 180€
Game 6 + 2 (3 salles d'eau) : 240€	

1.6. ANIMAL

Les animaux sont acceptés dans tous les établissements MS, dans la limite d'un animal par emplacement et à l'exception des chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie (de garde, de défense et d'attaque). Le carnet de vaccination de l'animal doit être à jour et vous sera demandé. Les animaux ne sont pas acceptés dans certains hébergements.

1.7. STATIONNEMENT

- Un seul véhicule est autorisé à entrer dans l'établissement, sauf pour les catégories 4 chambres ou deux véhicules sont autorisés.
- Il est précisé que le véhicule pourra stationner sur l'emplacement ou dans certains cas sur le parking à proximité de l'hébergement ou de l'emplacement.

1.8. LITIGES

- En cas de litige, la compétence est déléguée aux tribunaux compétents.
- Toute réclamation devra avoir fait l'objet d'une déclaration auprès du responsable de l'établissement, si le litige intervient durant le séjour.
- Toute réclamation éventuelle doit être signalée par écrit (LRAR) au Service Relation Clients du groupe MS Vacances dans les 30 jours suivants la fin du séjour,

MS Vacances - Service Relation Clients
Chemin de la Parée
85 560 Longville-sur-Mer - FRANCE

- Médiation des litiges de la consommation : Conformément aux dispositions du Code de la consommation concernant « le processus de médiation des litiges de la consommation », le client a le droit de recourir gratuitement au service de médiation proposé par l'établissement si le client n'obtient pas satisfaction un mois après. Le médiateur « droit de la consommation » ainsi proposé est CM2C. Le client peut adresser un dossier par voie électronique en le déposant sur www.cm2c.net, ou par courrier à CM2C - 14 rue Saint Jean - 75017 Paris.

1.9. RESPONSABILITÉ

- Le client reconnaît expressément que MS Vacances ne pourra être tenu responsable des informations communiquées par ses partenaires sur tous supports.
- Toutes les photos et textes utilisés dans le Catalogue, sur notre site Internet ou tout autre support sont non contractuels, ayant un caractère indicatif. Il est possible que certaines prestations et installations proposées par MS Vacances soient supprimées.
- En cas de comportement contrevenant d'un vacancier et sans préjudice des recours que pourrait exercer MS Vacances en réparation du préjudice subi, MS Vacances se réserve le droit de prendre toute mesure utile à l'égard du contrevenant et notamment son exclusion de l'établissement.

2. RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES ÉTABLISSEMENTS

Ce règlement est donné à titre indicatif. Dans l'enceinte de l'établissement, les consignes et règles attachées aux différents services et infrastructures doivent être respectées. L'inobservation de celui-ci entraînera notamment l'impossibilité d'y accéder et la responsabilité de MS Vacances ne saura être engagée.

2.1. CONDITIONS D'ADMISSION ET DE SÉJOUR

Pour être admis à pénétrer, à s'installer ou séjourner dans l'un des établissements, il faut y avoir été autorisé par le gestionnaire ou son représentant. Ce dernier a pour obligation de veiller à la bonne tenue et au bon ordre, ainsi qu'au respect de l'application du présent règlement intérieur. Le fait de séjourner dans l'un des établissements implique l'acceptation des dispositions du présent règlement et l'engagement de s'y conformer. Le port du bracelet MS Vacances est obligatoire pour chaque vacancier et doit être porté durant tout le séjour, afin d'assurer l'identification. Nul ne peut y être domicile.

2.2. FORMALITÉS DE POLICE

- Toute personne âgée de moins de 18 ans doit obligatoirement être accompagnée par son représentant légal, assurant sa garde pendant toute la durée du séjour.
- Il est précisé que le tarif applicable est fixé en fonction de l'âge des personnes au cours du séjour et non de l'âge le jour de la réservation.
- Les mineurs non accompagnés de leurs parents ne seront admis.
- En application de l'article R. 611-35 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile, le gestionnaire est tenu de faire remplir et signer par le client de nationalité étrangère, dès son arrivée, une fiche individuelle de police. Elle doit mentionner notamment : **1°** Le nom et les prénoms ; **2°** La date et le lieu de naissance ; **3°** La nationalité ; **4°** Le domicile habituel. Les enfants âgés de moins de 15 ans peuvent figurer sur la fiche de l'un des parents.

2.3. HÉBERGEMENT

L'hébergement de plein air et le matériel y afférent doivent être installés à l'emplacement indiqué conformément aux directives données par le gestionnaire ou son représentant. Les membres du personnel MS Vacances sont autorisés à intervenir dans tous les hébergements de l'établissement en cas de nécessité.

2.4. MODALITÉS DE DÉPART

Les vacanciers ayant l'intention de partir avant l'heure d'ouverture de la réception doivent effectuer la veille le paiement de l'ensemble des suppléments/dépenses souscrits sur place et non-réglés.

2.5. BRUIT ET SILENCE

Les vacanciers sont priés d'éviter tous bruits et discussions qui pourraient gêner leurs voisins. Les appareils sonores doivent être réglés en conséquence. Les fermetures de portières et de coffres doivent être aussi discrètes que possible. Le gestionnaire assure la tranquillité de ses vacanciers entre minuit et 7 heures, horaires pendant lesquels le silence doit être total.

2.6. ANIMAL

Un seul animal est accepté par emplacement. Lors de votre enregistrement, le carnet de vaccination doit être à jour. Conformément à l'article 211-1 du code rural, et aux décrets et arrêtés ministériels d'application, les chiens de 1^{ère} catégorie « chiens d'attaque » (ex : pit-bulls) et de 2^{ème} catégorie « de garde et de défense » (ex : rottweiler) sont interdits. Les chiens et autres animaux ne doivent pas être laissés en liberté, ni même enfermés, en l'absence de leurs maîtres qui en sont civilement responsables. Tout problème de comportement dû à la négligence du maître (chien laissé seul et aboyant, déjections non ramassées...) et nécessitant l'intervention de notre équipe d'entretien, fera l'objet d'une facturation de 100€. Le port du bracelet MS Vacances est obligatoire et doit être porté

durant tout le séjour, afin d'assurer l'identification.

2.7. VISITEURS

Après avoir été autorisés par le gestionnaire ou son représentant, les visiteurs peuvent être admis dans les établissements, sous la responsabilité du contractant qui les reçoit. Détail des prix et conditions d'admission sur simple demande au Service Réservation ou à la réception de l'établissement. Les voitures des visiteurs sont interdites dans l'établissement.

2.8. CIRCULATION ET STATIONNEMENT

A l'intérieur des établissements, les véhicules doivent rouler à une vitesse limitée à 10km/h. La circulation est autorisée de 7h à 00h. Peuvent circuler dans les établissements, les véhicules qui appartiennent aux vacanciers y séjournant. Un seul véhicule par séjour est autorisé à entrer dans l'établissement, sauf pour les catégories 4 chambres où deux véhicules sont autorisés. Le stationnement ne doit pas entraver la circulation, ni empêcher l'installation de nouveaux arrivants. Les barrières sont fermées de 00h à 7h, pendant ces horaires il est formellement interdit de les forcer. La Direction décline toute responsabilité en cas de dégradation commise sur le véhicule du locataire ou d'un visiteur dans l'enceinte de l'établissement et sur le parking intérieur et extérieur, qui ne sont pas surveillés.

Il est interdit de suivre un autre véhicule pour entrer ou sortir, ni de manipuler les barrières pour faire entrer ou sortir un autre véhicule.

2.9. TENUE ET ASPECT DES INSTALLATIONS

Chacun est tenu de s'abstenir de toute action qui pourrait nuire à la propreté, à l'hygiène et à l'aspect des établissements et de ses installations, notamment sanitaires. Il est interdit de jeter des eaux usées sur le sol ou dans les caniveaux. Les clients doivent vider les eaux usées dans les installations prévues à cet effet. Les ordures ménagères, les déchets de toute nature, les papiers, doivent être déposés dans les poubelles. Le lavage est strictement interdit en dehors des bacs prévus à cet usage. L'étendage du linge ne devra jamais être fait à partir des arbres. Les plantations et les décorations florales doivent être respectées. Il est interdit de planter des clous dans les arbres, de couper des branches, de faire des plantations. Il n'est pas permis de délimiter l'emplacement d'une installation par des moyens personnels, ni de creuser le sol. Toute dégradation commise à la végétation, aux clôtures, au terrain ou aux installations des établissements sera à la charge du contractant. L'emplacement qui aura été utilisé durant le séjour devra être maintenu dans l'état dans lequel le contractant l'a trouvé à son entrée dans les lieux. Dans tous nos établissements, les espaces intérieurs communs & cottages sont non-fumeurs.

Il est formellement interdit de brancher un barbecue électrique sur les installations de l'établissement (cottages, bornes...).

Il est formellement interdit de brancher des véhicules électriques rechargeables sur les installations de l'établissement (Cottage, bornes,...). Des emplacements sont prévus à cet effet.

Le port du short de bain, de la combinaison ou assimilée est formellement interdit dans l'enceinte du parc aquatique. Aucune dérogation ne pourra être accordée.

Une tenue correcte est exigée dans les espaces communs.

2.10. SÉCURITÉ

2.10.1. Incendie

Les feux ouverts (bois, charbon, etc.) sont rigoureusement interdits. Les réchauds doivent être maintenus en bon état de fonctionnement et ne pas être utilisés dans des conditions dangereuses. En cas d'incendie, aviser immédiatement la Direction. Les extincteurs sont utilisables en cas de nécessité. Une trousse de secours de première urgence se trouve à la réception ainsi qu'au poste de surveillance du parc aquatique. En cas d'évacuation, se référer au plan d'évacuation de l'établissement.

2.10.2. Vol

MS Vacances ne saurait être tenu pour responsable en

cas de vol dans l'enceinte de l'établissement durant le séjour. Seuls les biens gardés dans les coffres en location à la réception sont garantis par l'établissement. Les clients sont invités à prendre les précautions habituelles pour la sauvegarde de leurs biens.

2.11. MINEURS

Toute personne ayant moins de 18 ans reste sous la responsabilité et la surveillance de leurs parents ou tuteurs légaux.

2.12. JEUX

Aucun jeu violent ou gênant ne peut être organisé à proximité des installations. La salle de réunion ne peut être utilisée pour les jeux mouvementés. Les enfants doivent toujours être sous la surveillance de leurs parents.

2.13. GARAGE MORT

Il ne pourra être laissé de matériel non occupé sur le terrain, qu'après accord de la Direction et seulement à l'emplacement indiqué. Cette prestation peut être payante.

2.14. INFRACTION AU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Dans le cas où un contractant ou l'un de ses accompagnants perturberait le séjour des autres vacanciers ou ne respecterait pas les dispositions du présent règlement, le gestionnaire ou son représentant pourra oralement et sans préavis, mettre un terme immédiat au contrat s'il le juge nécessaire. En cas d'infraction pénale, le gestionnaire pourra faire appel aux forces de l'ordre.

2.15. DROIT À L'IMAGE

- Vous autorisez, expressément et sans contrepartie, le groupe MS Vacances à utiliser des photographies et/ou films qui pourraient être pris au cours de votre séjour pour les besoins de communication du groupe MS Vacances.
- Tout vacancier refusant d'être photographié ou filmé pendant son séjour devra en faire part à MS Vacances préalablement et par écrit. Vous autorisez également leur diffusion, leur publication et leur commercialisation sur tout type de supports susceptibles d'être utilisés.

INFORMATIONS LÉGALES

Groupe MS Vacances : SAS MS Vacances au capital de 23 984€ - Siret 384 598 421 000 12 - Code APE 64 20 Z.

POLITIQUE DE PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

PRÉAMBULE

La SAS MS Vacances, immatriculée au R.C.S de la Roche sur Yon sous le numéro 384 598 421, dont le siège social est situé, Chemin de la Parée, 85560 Longeville-sur-Mer, attache une grande importance à la protection de vos données personnelles. MS Vacances veille attentivement au respect des dispositions protectrices relatives à la vie privée et au traitement des données personnelles, conformément à la loi RGPD du 25/05/2018.

1. COLLECTE DE VOS DONNÉES PERSONNELLES

MS Vacances collecte vos données personnelles dans un cadre strictement nécessaire au bon traitement de la réservation ; de la commande d'un catalogue ; de l'inscription aux newsletters ; de la création de votre compte ; d'une participation à un jeu concours ; d'un questionnaire... Ces informations peuvent par exemple contenir :

- votre nom et prénom,
- votre adresse postale,
- votre numéro de téléphone,
- votre adresse e-mail,
- votre date de naissance,
- vos moyens de paiement,
- etc...

Vous pouvez choisir de ne pas nous communiquer certaines informations. Cette décision risque de vous priver d'une partie des services et prestations proposés par MS Vacances. Les informations essentielles sont identifiées par un astérisque sur nos formulaires.

2. TRAITEMENTS DE VOS DONNÉES PERSONNELLES

Nous utilisons vos données pour permettre la bonne gestion de votre réservation, de traiter vos différentes demandes, de gérer notre relation... Vos données nous serviront aussi à recevoir vos paiements, vous contacter par SMS, email ou tout autre moyen de communication sur les modalités du contrat qui nous lie et ainsi nous conformer à nos obligations légales.

Nous pouvons également collecter des données via des tiers comme les réseaux sociaux, lorsque vous vous inscrivez ou vous connectez à nos services. Au moment de cette utilisation, vous êtes informés des données que nous transmet le tiers. Si, au moment d'une inscription vous avez coché « J'accepte de recevoir les actualités et offres MS Vacances » nous sommes susceptibles d'utiliser vos données pour communiquer avec vous, notamment par email, SMS, téléphone ou courrier postal.

Nous pouvons également supprimer vos données sur demande de votre part.

Dans le cadre de notre activité, il est possible que nous ayons recours à des partenaires qui ont pour mission de fournir certains services pour notre compte. En conséquence, certaines de vos données (nom, prénom, date de naissance, etc.) pourront être transmises. Cependant, nos partenaires ne peuvent pas utiliser vos données à d'autres fins que celles demandées.

Si vous ne souhaitez pas faire l'objet d'une prospection commerciale par voie téléphonique, vous pouvez gratuitement vous inscrire sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique sur www.bloctel.gouv.

3. DURÉE DE CONSERVATION DE VOS DONNÉES PERSONNELLES

De manière générale, vos données sont conservées uniquement le temps nécessaire au bon déroulement des opérations pour lesquelles elles ont été collectées. Voici les différentes durées de conservation de vos données :

- Les données relatives aux prospects sont conservées pendant une durée maximum de 3 ans à compter du dernier contact.
- Dans le cas d'un dispositif de vidéosurveillance poursuivant un objectif de sécurité des biens et des personnes, la conservation des images ne peut excéder 30 jours.

Toutefois, à l'issue des délais précités, vos données pourront faire l'objet d'une conservation afin de satisfaire nos obligations légales, comptables et fiscales ou toutes autres procédures.

4. VOS DROITS D'ACCÈS, DE RECTIFICATION, DE SUPPRESSION

Vous êtes en mesure de nous demander d'accéder, de corriger, de mettre à jour ou d'effacer les informations personnelles qui vous concernent. Vous disposez également d'un droit d'opposition ou de limitation au traitement de vos données. Vous disposez du droit à la portabilité, vous offrant la possibilité de récupérer une partie des données qui vous concernent et transmissent à MS Vacances ou générées par le site. Vous disposez du droit de définir des directives générales ou particulières relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données après votre décès.

5. CONTACTS ET RÉCLAMATION DES DONNÉES PERSONNELLES

Vous pouvez exercer les droits dont vous disposez soit en envoyant un e-mail à rgpd@ms-vacances.com ou en adressant un courrier postal à :

MS Vacances – RGPD
Chemin de la Parée
85 560 Longeville-sur-Mer - FRANCE

Votre demande sera traitée dans les meilleurs délais, sous réserve de justifier de votre identité en joignant une copie de votre titre officiel d'identité à votre e-mail ou courrier. Vous pouvez, à tout moment, porter une réclamation devant l'autorité de contrôle compétente (en France, la CNIL : www.cnil.fr).